L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 29 AOUT.

Comité Central d'Etat
DU
Parti démocrate et conservateur de l'Etat de la Louisiane.

Compte-rendu officiel des séances tenues à la Nouvelle-Orléans les 19 et 20 août 1875.

Séance du lundi, 19 août 1875.

Le Comité Central d'Etat du Parti démocrate et conservateur de l'Etat de la Louisiane s'est réuni aujourd'hui au No — rue des Magazins, en cette ville, et a été appelé à l'ordre par le président, l'Hon. Robert H. Marr.

Les membres suivants ont répondu à l'appel nominal:

Pour l'Etat en général—MM. Alexandre DeClouet, Alfred Roman, F. S. Goode, Albert Voorhies, Ben E. Schmidt, J. D. Hill, Archibald Mitchell, Francis Johnson, E. A. Burke, J. J. Mellon, Henry D. Ogden, Drs J. B. Wilkinson et Samuel Choppin.

Pour les paroisses—Ascension, Allen Thomas; Lafourche, Clay Knobloch; Ste-Hélène, J. M. Wright; St-Tammany, F. B. Moore; Madison, J. R. Cockrem; 1ère ward, E. Booth; 2ème ward, Vallé S. Rozier; 3ème ward, Charles Roman; 7ème ward, N. H. Rightor; 11ème ward, J. A. Lusk; 12ème ward, J. F. Aycock; 13ème ward, B. C. Elliott; 16ème et 17ème wards, J. J. Brooks.

Sur la proposition de Mr. Hill, Mr. Oscar Arroyo a été élu à l'unanimité secrétaire en remplacement de Mr. Dill, démissionnaire.

M. Geo. W. Dupré a présenté ses lettres de créance comme membre du comité pour le 8ème ward de la Nlle-Orléans, en remplacement de Ferjus Fuselier, décédé. Le col. Duncan S. Cage a présenté ainsi ses lettres de créance comme membre du comité pour la paroisse Terrebonne, en remplacement de Henry C. Minor, démissionnaire. Le major J. B. Cockrem a également présenté ses lettres de créance comme membre du comité pour la paroisse Madison. M. J. Y. Guillotte a aussi présenté ses lettres de créance comme membre du comité pour le 9ème ward de la Nlle-Orléans, en remplacement de F. Dondenheffer, démissionnaire.

Sur la proposition de M. E. A. Burke, les lettres de créance susdites ont été reçues et ceux qui les avaient présentées reconnus comme membres du comité.

M. E. T. Lewis a soumis à la convention sa nomination comme membre du comité pour la paroisse St. Landry, en vertu d'une résolution de la convention de nomination de la paroisse, votée le 25 septembre 1874. Le Dr. W. A. Robertson a soumis au comité un certificat signé par J. B. Estorg, président du comité exécutif démocrate de St-Landry, en date du 16 août 1875, nommant le dit Robertson membre du comité central d'Etat pour la paroisse St. Landry.

Mr Henry D. Ogden ayant proposé de recevoir Mr Lewis, Mr F. S. Goode a proposé, comme substitut, que les deux membres fussent reconnus, pourvu qu'ils n'aussent qu'une demi-voix chacun, et que la question fût référée, pour être réglée, au comité exécutif de paroisse de St-Landry.

Mr Voorhies a proposé de déposer sur le bureau le substitut de Mr Goode, mais sa motion a été rejetée.

Le substitut de Mr Goode mis ensuite aux voix a été adopté.

Sur la proposition de Mr Hill, le vote sur l'adoption de la résolution de Mr Goode, a été reconsidéré, et la dite résolution a été ensuite amendée par la suppression de tout ce qui suit les mots "une demi-voix chacun", et par l'insertion des mots suivants: "et que la décision de ce Comité soit référée, pour être réglée, aux démocrates-conservateurs de la paroisse de St-Landry.

La résolution ainsi amendée a été adoptée.

Le Dr W. A. Robertson a présenté aussi la procuration de W. B. Bayley, membre du Comité pour la paroisse Lafayette, donnée au dit Robertson.

Sur la proposition de Mr Duncan S. Cage, la procuration susdite a été rejetée, parce que, d'après les règlements du Comité Central, un membre quelconque ne peut donner sa procuration qu'à un résident de sa paroisse.

Mr Clay Knobloch a soumis au Comité une dépêche de l'hon. J. A. Breaux priant le dit Comité de reconnaître son droit de contester l'élection du Dr. Darrall comme représentant du 3e district de la Louisiane au Congrès.

Sur la proposition de Mr E. A. Burke, il a été résolu que dans l'opinion du Comité Central Démocrate et Conservateur d'Etat, la reconnaissance de l'élection du représentant du 3e district de la Louisiane a été basée uniquement sur la déclaration du Bureau des Retours. Le Comité Central ne s'est jamais opposé à ce que Mr Breaux établît ses titres comme le véritable représentant du 3e district, et il approuve les efforts tentés dans ce but par ce dernier.

Sur la proposition de Mr Cage, le secrétaire a été invité à transmettre à l'Hon. J. A. Breaux une copie de la résolution précédente.

Mr Albert Voorhies a présenté le considérant et les résolutions qui suivent:

Attendu que la proposition faite à Monroe pour l'organisation immédiate du parti démocrate de l'Etat de la Louisiane a trouvé de l'écho dans les différentes parties de l'Etat,—

1° Résolu qu'une convention de l'Etat du parti démocrate soit convoquée à Nlle-novembre 1875, et que le peuple de l'Etat, opposé au radicalisme soit invité à élire des délégués à la dite convention;

2° Que la répartition des membres se fasse sur la base suivante:

3° Un comité de cinq sera nommé pour rédiger et publier une adresse au peuple de la Louisiane sur la situation.

Mr E. A. Burke propose de substituer le considérant suivant à ceux de Mr Voorhies:

Attendu qu'il y a une demande générale pour la réorganisation immédiate du parti démocrate et conservateur de l'Etat de la Louisiane.

D'un avis unanime il a été décidé que le préambule de M. Voorhies et celui de Mr Burke ne seraient pas pris en ce moment en considération.

La 1re résolution ayant été soumise au comité, le comité a adopté un amendement de Mr Burke pour insérer à la 3e ligne le mot "conservateur" après celui de "démocrate."

Sur la proposition de M. Lusk, le comité s'est ensuite ajourné au lendemain à 7 heures du soir.

R. H. MARR, Président.

OSCAR ARROYO, Secrétaire.

Séance du mardi 20 août 1872.

Le comité central d'Etat du parti démocrate-conservateur s'est réuni ce jour, conformément à l'ajournement et a été appelé à l'ordre par l'honorable Robert H. Marr, son président.

Les membres suivants ont répondu à l'appel de leurs noms:

MM. Alex. de Clouet, Alfred Roman, F. S. Goode, Dr J. B. Wilkinson, Albert Voorhies, Dr Sam. Choppin, J. D. Hill, Archibald Mitchell, E. A. Burke, J. J. Mellon pour l'Etat en général.

MM. Clay Knobloch, de Lafourche, J. M. Wright, de Ste-Hélène, T. B. Moore, de St. Tammany, J. B. Cockrem, de Madison, Mr Shields, de Concordia, Duncan S. Cage, de Terrebonne, E. T. Lewis et Dr. W. A. Robertson; de St-Landry, Edward Booth, du 1er ward d'Orléans, Vallée J. Rozier, du 2ème ward, A. Vizzard, du 3ème ward, Charles Roman, du 5ème ward, Geo. W. Dupré, du 6ème ward, N. H. Rightor, du 6ème ward, J. V. Guillotte, du 9ème ward, F. B. Eustis, du 10ème ward, James A. Lusk, du 11ème ward, J. T. Aycock, du 12ème ward, W. E. Clarke, du 13ème ward, B. C. Elliott, du 14ème et J. J. Brooks des 16ème et du 17ème wards.

Le procès-verbal de la séance d'hier est lu et approuvé.

Sur motion de Mr Duncan S. Cage, les pouvoirs de Mr Shields, de Concordia, sont reçus et ce délégué est accrédité comme membre du comité pour cette paroisse.

Le président soumet au comité une communication de l'honorable W. B. Egan, membre du comité pour la paroisse Caddo, accompagnée d'extraits du *Shreveport Times* sur la situation. Sur motion le dépôt en est ordonné sur le bureau.

Sur motion de Mr Clay Knobloch, le vote sur l'adoption de la résolution de l'honorable J. E. Breaux est repris en considération, et, sur motion du même membre, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité au lieu et place de celle retirée.

"Résolu que, dans l'opinion de ce comité, les retours de l'élection pour membres du Congrès du Troisième Distrit ont été déclarés uniquement sur les rapports *prima facie* faits au Bureau des retours, que cette question n'a pas été soumise à ce comité et que ce comité ne s'est pas prononcé sur l'exactitude de ces retours, mais qu'au contraire, il se croit fondé à mettre en doute cette exactitude et qu'en conséquence il approuve la contestation soulevée par l'hon. J. E. Breaux."

Sur motion il est ordonné que le secrétaire transmettra une copie de cette résolution à l'hon. J. E. Breaux.

Mr. J. B. Eustis présente la résolution suivante qui est adoptée à l'unanimité.

"Attendu qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui l'ex-lieutenant gouverneur Henry M. Hyams, membre du Comité Central d'Etat.

Résolu, que nous déplorons sincèrement sa perte et que nous sentons que nous avons perdu en lui un collègue et un patriote qui travaillait efficacement pour la cause d'un bon gouvernement.

Résolu, que nous reconnaissons dans le défunt un citoyen digne de servir de modèle par la pureté de son caractère et par son dévouement inaltérable aux intérêts du peuple.

Résolu, que ces résolutions seront inscrites au procès-verbal et que copie en sera envoyée à la famille du défunt."

Le comité passe aux affaires non terminées d'hier, savoir: à la résolution présentée par Mr. Albert Voorhies relativement à une Convention d'Etat.

Mr. J. B. Eustis présente ce qui suit comme substitut à la résolution de Mr. Voorhies:

"1. Résolu, que le comité juge inopportun de convoquer une Convention, rien n'étant survenu pour rendre cette convocation nécessaire

"2. Résolu, que ce comité, quand le moment sera venu, convoquera une Convention pour délégier les candidats et pour donner à tous les éléments opposés au radicalisme l'occasion de se joindre au parti national démocratique dans la campagne électorale de 1876."

Mr. Duncan S. Cage demande une division de la question.

La première section de la résolution de Mr. Eustis étant mise en discussion, Mr Voorhies demande l'appel nominal qui donne le résultat suivant:

Ouis: MM. Goode, Wilkinson, Hill, Spitchel, Burke, Knobloch, Shields, Cage, Robertson, 1re vote, Rozier, Vizzard; Rightor, Guillotte, Eustis, Lusk, Ayco k, Clark, Elliott et Brooks. 18 votes 1/2.

Nons: MM. DeClouet, Roman, de St-Jacques, Voorhies, Choppin, Mellon, Wright, Morter, Cockrem, Lewis, 1/2, Booth, Ch. Roman, d'Orléans, Dupré, 11 votes 1/2.

La première résolution est adoptée comme substitut à la résolution de Mr. Voorhies.

Mr. Eustis fait la motion de reprendre le vote en considération, et sur sa proposition cette motion est déposée sur le bureau.

Mr Voorhies propose de mettre en discussion la seconde résolution présentée par Mr Eustis et fait la motion de l'amender en effaçant les mots "convention pour délégier des candidats et," dans les 2e et 3e lignes, et d'insérer à la place les mots "convention démocratique d'Etat."

Mr Knobloch fait la motion de déposer l'amendement de Mr Voorhies sur le bureau et sur cette motion, Mr Voorhies demande l'appel nominal qui donne les résultats suivants:

Ouis,—MM. Goode, Wilkinson, Burke Knobloch, Shields, Cage, Vizzard, Rightor, Eustis, Lusk, Aycock, Clarke, Elliott et Brooks, 14 votes.

Nons,—MM. De Clouet, Roman, de St. Jacques, Voorhies, Choppin, Hill, Mitchell, Mellon, Wright, Moore, Cockrem, Lewis (1/2), Robertson (1/2) Booth, Rozier, Ch. Roman, d'Orléans, Dupré et Guillotte, 15 votes.

La motion de déposer sur le bureau l'amendement de Mr Voorhies est donc rejetée.

Mr Eustis fait la motion de diviser la question en effaçant les mots "pour désigner des candidats et", mais cette motion est perdue par une division des votes du comité.

Mr Goode soulève le point d'ordre que ce comité tenant son autorité d'une convention démocrate et conservatrice n'a pas d'autre pouvoir que celui de convoquer une convention du parti démocrate et conservateur.

Le président décide que le point d'ordre de Mr Goode n'est pas correct.

Mr Goode appelle de la décision du président.

La question est posée de savoir: "la décision du président sera-t-elle maintenue comme étant approuvée par le comité."

M. Goode demande l'appel nominal qui donne le résultat suivant:

Oui—MM. DeClouet, Roman, de St-Jacques, Voorhies, Choppin, Mitchell, Mellon, Wright, Moore, Cockren, Lewis (1/2), Robertson (1/2), Booth, Rozier, Ch. Roman, d'Orléans, Dupré, Guillotte, Eustis, Clark.—17 votes.

Nons—MM. Goode, Wilson, Hill, Burke, Knobloch, Shields, Cage, Vizzard, Rightor, Lusk, Aycock, Elliott et Brooke.—13 votes.

La décision du président est donc approuvée par le comité.

Le vote est alors pris sur l'amendement présenté par Mr. Voorhies, à savoir: insérer après le mot "Convention" les mots "démocratique d'Etat"; l'amendement est adopté.

Sur motion de Mr. Eustis, la résolution ainsi amendée est adoptée par un vote unanime du comité.

Mr. R. H. Rightor présente la résolution suivante:

3. Résolu, que les démocrates et les conservateurs dans tout l'Etat sont invités à s'assembler dans leurs paroisses et districts représentatifs respectifs dans le but de donner pour instructions à leurs représentants, dans l'Assemblée générale, de ne voter aucun satellites ou allocations pour le soutien du gouvernement Kellogg jusqu'à ce que les lois d'enregistrement et d'élection injustes et organiquement frauduleuses actuellement en vigueur aient été rappelées.

Mr E. T. Lewis présente la résolution suivante, dont le dépôt sur le bureau est ordonné.

Résolu que nous reconnaissons dans le "Sunday Delta" et "l'Abeille de la Nouvelle-Orléans" des journaux ayant éminemment droit à la confiance et à l'appui du parti démocrate de la Louisiane. Leurs vues saines et justes sur les questions qui affectent les intérêts et qui concernent la politique du parti, leur indépendance des coteries, des cliques et des monopoles, leur hardiesse à exposer et à dénoncer sans crainte la corruption de l'usurpation Kellogg, les rendent hautement propres à rendre une assistance précieuse dans la campagne prochaine.

"Résolu en conséquence que nous recommandons le "Delta" et "l'Abeille" au patronage et à la faveur du peuple de l'Etat et spécialement de tous les démocrates, afin que le premier de ces journaux puisse avec cet encouragement et ce patronage parvenir à publier prochainement une édition quotidienne, ce qui donnerait ainsi au parti démocrate deux journaux quotidiens dignes d'inspirer confiance à la Nouvelle-Orléans, publiés respectivement en français et en anglais."

Le Dr. J. B. Wilkinson présente la résolution suivante qui est adoptée unanimement:

"Résolu, que le Comité Central Démocratique d'Etat de l'Etat de la Louisiane prétend que le gouvernement de McEnery a été légalement élu et qu'il exprime l'espoir que nos représentants au Congrès pourseuivront avec instance la reconnaissance de ce droit.

Mr. Dupré présente le préambule et la résolution qui suivent, lesquels sont adoptés à l'unanimité.

Attendu, qu'il a plu au Tout-Puissant de rappeler à lui l'Honorable Ferjus Fuselier, membre de ce comité pour le 8ème ward de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Résolu, que par la mort de notre ami et collègue, l'Etat a perdu un de ses fils les mieux dons, ce comité un de ses membres les plus utiles et les plus intelligents et la société un de ses plus brillants ornements: et que tout en nous inclinant devant la volonté de la Providence nous déplorons néanmoins la mort de notre collègue et que nous offrons à sa famille l'expression de nos plus cordiales sympathies.

Résolu, que le secrétaire soit chargé de communiquer les résolutions ci-dessus aux parents du défunt.

Sur motion, le comité s'ajourne.

R. H. MARR, Président.

OSCAR ARROYO, Secrétaire.

NOUVELLE PLANTE TEXTILE.—Qu'ignore pas l'importance commerciale énorme qu'a prise, depuis trois ou quatre ans surtout, une herbe d'Algérie longtemps dédaignée, l'alfa, dont l'Angleterre, la France et l'Espagne font maintenant une consommation considérable, l'alfa se prêtant à la confection du papier et des objets de sparterie.

Déjà le gouvernement a prévu l'instant où les plaines algériennes ne suffiraient plus aux demandes européennes; aussi a-t-il pris des dispositions en conséquence.

D'ordre du ministre de la marine, la commission de l'exposition permanente des colonies, par l'organe de Mr Aubry-Lecomte, a fait demander en Algérie de grandes quantités de graines d'Alfa qui ont été immédiatement envoyées au Sénégal, où elles devront être aussitôt semées.

Les essais en petit précédemment faits avaient réussi.

Dans deux ou trois ans notre marine va trouver, grâce à ce produit, un nouvel article d'exportation qui se joindra avantageusement aux gommes et aux arachides du Sénégal.

LE BILAN D'UNE CAPITALE.—La capitale de l'empire britannique, formant autour de Charing-Cross un cercle dont le rayon est de 15 milles anglais, couvre une surface de 700 milles carrés et compte, enfermés dans cet espace, près de 4 millions d'habitants. Elle contient plus de juifs que la Palestine tout entière, plus de catholiques romains que Rome, plus d'Irlandais que Dublin et plus d'Ecossais qu'Edimburg. Le port de Londres a tous les jours dans ses eaux 1000 bâtiments et 9000 marins.

La population croît par jour de 120 personnes, soit par an de 40,000; toutes les cinq minutes un enfant vient au monde; toutes les huit minutes une vie s'éteint. Chaque année, en moyenne, 28 milles de nouvelles rues sont ouverts et 9,000 maisons bâties. Les lettres qui, pendant l'année dernière, ont été distribuées à Londres atteignent le chiffe de 228 millions.

Le registre de la police portait le nom de 120,000 criminels de profession, et ce nombre s'augmente chaque année de quelques milliers. Plus d'un tiers de tous les crimes de la Grande-Bretagne se commettent à Londres, ou du moins y sont découverts. Les cabarets et les brasseries de Londres, rangés à la file, feraient une longueur de 72 milles anglais, et l'année dernière, 38,000 ivrognes, sont passés devant les tribunaux.

Onze même que plus d'un million d'habitants de Londres sont sans confession religieuse, ou du moins ne suivent aucun culte. Du reste, pour pouvoir recevoir les dimanches dans les églises tous les habitants qui aujourd'hui n'y trouvent pas de places, il faudrait en bâtir 900 nouvelles, qui devraient pouvoir contenir 2,000 personnes.

—Une triste coïncidence relevée par Mr Claretie dans l'*Indépendance belge*, à propos de la mort du vice-amiral Exelmans.

Mme la vicomtesse Exelmans, qui habite les environs de Saint-Germier, avait, ce même jour, donné asile à deux sœurs de charité surprises par l'orage. Au moment de s'éloigner, les sœurs, pour payer leur hospitalité, déposaient dans le salon de la vicomtesse une de ces petites images de sainteté ornées de dentelles, et la vicomtesse était occupée à regarder cette image et à en lire la légende lorsqu'on lui apporta une dépêche.

La légende de l'image était celle-ci: *"Le temps nous sépare, l'éternité nous rapproche!"*

—Triste et pourtant consolante devise, dit la vicomtesse en déchirant l'enveloppe de la dépêche.

Cette dépêche était celle qui lui annonçait la mort du vicomte Exelmans.

L'Univers s'est avisé d'un assez curieux calcul. Il a fait le relevé des dépêches d'Espagne, transmise par l'agence Havas, depuis le 12 avril 1872 jusqu'à ce jour, et s'il faut l'en croire, cette statistique établirait que le nombre des carlistes tués, blessés ou faits prisonniers dans la guerre s'élève à plus de 350,000.

—Quinze lignes de M. Edmond About:

Nous dénonçons à tous les hommes bien pensants celui qui n'a pas craint de formuler ainsi la doctrine d'Auguste Comte:

"Les hommes meurent comme les bêtes, et leur sort est égal. Comme l'homme meurt, les bêtes meurent aussi. Les unes et les autres respirent de même, et l'homme n'a rien de plus que la bête, tout est soumis à la vanité.

"Et tout tend en un même lieu. Ils ont tous été tirés de la terre, et ils retournent tous dans la terre.

"Qui connaît si l'âme des enfants des hommes monte en haut, et si l'âme des bêtes descend en bas?

"Et j'ai reconnu qu'il n'y a rien de meilleur à l'homme que de se réjouir dans ses œuvres, et que c'est là son partage. Car qui le pourra mettre en état de connaître ce qui doit arriver après lui?"

Ouaneu! Ouaneu! Pour qu'on l'excommunie! Le nom du livre! Pour qu'on le cherche, pour qu'on le traîne devant les tribunaux et qu'on le brûle en place publique!

Est-ce Littré qui ose parler ainsi!

—Non, messieurs.

—C'est donc Charles Robin!

—Pas davantage.

—A coup sûr, c'est un maçon!

Maçon, oui, car il a bâti le temple de Jérusalem. Ce précurseur d'Auguste Comte se nomme Salomon, troisième roi des juifs, et la citation qui vous a fait frémir se lit dans l'*Ecclésiaste*, chapitre III, versets 19 à 22. Prenez la Bible, traduction de Le Maistre de Sacy, et que le Saint-Esprit vous illumine!

Oui, mais c'était avant le Christ qui est venu justement sauver le Monde en lui faisant savoir qu'au-dessus de la matière il y a de l'Esprit. Celui qu'a dépensé Mr About ne prouve donc rien en faveur de la doctrine matérialiste.

—Dans un article sur l'aérostation militaire, le *Constitutionnel* raconte une anecdote relative à l'Ecole d'aérostation qui fut créée en Prusse et pour laquelle on ne pouvait trouver de professeurs:

Voilà donc les Allemands bien embarrassés. Sur ces entrefaites passèrent par Berlin deux Français dont l'un porte un nom aussi célèbre dans l'aérostation que celui de Mr de Moltke dans l'art militaire: MM. Godard et Bendet.

Tel se plaît on fait qui a été récemment raconté, et qui l'a été, croyons-nous, inexactement. Apprenant que Godard était à Berlin, le prince Charles, le vainqueur d'Orléans et du Mans, le pria de venir le voir. Ce fut M. Bendet qui y alla. Le prince reçut notre compatriote avec une urbanité parfaite, et lui proposa la direction de l'Ecole d'aérostation militaire, mettant tous ses théoriciens à lunettes et à compas sous ses ordres, et lui faisant une situation magnifique.

Mr Bendet, et ce que nous racontons nous est écrit de Berlin, remercia alors le prince, et lui dit qu'il n'était venu en sa présence que pour ne pas lui manquer de respect par un refus quand il lui faisait l'honneur de l'appeler, mais qu'il lui était impossible d'accepter sa proposition. Et comme le Prince Charles s'étonnait que sa demande fût accueillie de la sorte, l'aéronaute ajouta que la France était encore, à la suite de la dernière guerre, dans une situation trop douloureuse pour qu'il fût possible à un Français de donner ses services à la Prusse.

Le prince Charles, qui n'est point, paraît-il, un esprit vulgaire, a compris les scrupules de notre compatriote et a eu le bon goût de le féliciter de son patriotisme.

COURSES DE BÉARNAISE.—La *curomanie* fait des progrès à rendre jaloux le phylloxera. On court partout. Ici, ce sont les chevaux, les ânes, les chiens: là, les vélocipèdes, ailleurs, les bateaux; autre part, les hommes et les femmes elles-mêmes. Une course de ces dernières vient d'avoir lieu à Montplaisir, aux Eaux-Bonnes; nous empruntons le récit de cette "haute curiosité" à la *Vie parisienne*.

Un prix avait été réservé à la première arrivée au but, après un tour de piste, et un prix de consolation à la seconde.

Quatre belles filles aux tournures se sont présentées pour disputer les prix proposées.

Leur toilette de course s'est faite bravement en plein air et en public. Cette toilette consistait à enlever le corset, le premier jupon, ne gardant que la chemise de grosse toile, le jupon plus léger et le petit caquin.

Naturellement les souliers ont été mis de côté, et les quatre filles se sont placées en ligne.

Une même, qui semblait favorite est grande et bien découpée: cheveux châtain clair, le visage coloré, les yeux bleus; joli profil, malheureusement une petite balafre—leur hardiesse à exposer, et à dénoncer sans crainte la corruption de l'usurpation Kellogg, les rendent hautement propres à rendre une assistance précieuse dans la campagne prochaine.

"Résolu en conséquence que nous recommandons le "Delta" et "l'Abeille" au patronage et à la faveur du peuple de l'Etat et spécialement de tous les démocrates, afin que le premier de ces journaux puisse avec cet encouragement et ce patronage parvenir à publier prochainement une édition quotidienne, ce qui donnerait ainsi au parti démocrate deux journaux quotidiens dignes d'inspirer confiance à la Nouvelle-Orléans, publiés respectivement en français et en anglais."

Le Dr. J. B. Wilkinson présente la résolution suivante qui est adoptée unanimement:

"Résolu, que le Comité Central Démocratique d'Etat de l'Etat de la Louisiane prétend que le gouvernement de McEnery a été légalement élu et qu'il exprime l'espoir que nos représentants au Congrès pourseuivront avec instance la reconnaissance de ce droit.

Mr. Dupré présente le préambule et la résolution qui suivent, lesquels sont adoptés à l'unanimité.

Attendu, qu'il a plu au Tout-Puissant de rappeler à lui l'Honorable Ferjus Fuselier, membre de ce comité pour le 8ème ward de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Résolu, que par la mort de notre ami et collègue, l'Etat a perdu un de ses fils les mieux dons, ce comité un de ses membres les plus utiles et les plus intelligents et la société un de ses plus brillants ornements: et que tout en nous inclinant devant la volonté de la Providence nous déplorons néanmoins la mort de notre collègue et que nous offrons à sa famille l'expression de nos plus cordiales sympathies.

Résolu, que le secrétaire soit chargé de communiquer les résolutions ci-dessus aux parents du défunt.

Sur motion, le comité s'ajourne.

R. H. MARR, Président.

OSCAR ARROYO, Secrétaire.

Séance du mardi 20 août 1872.

Le comité central d'Etat du parti démocrate-conservateur s'est réuni ce jour, conformément à l'ajournement et a été appelé à l'ordre par l'honorable Robert H. Marr, son président.

Les membres suivants ont répondu à l'appel de leurs noms:

MM. Alex. de Clouet, Alfred Roman, F. S. Goode, Dr J. B. Wilkinson, Albert Voorhies, Dr Sam. Choppin, J. D. Hill, Archibald Mitchell, E. A. Burke, J. J. Mellon pour l'Etat en général.

MM. Clay Knobloch, de Lafourche, J. M. Wright, de Ste-Hélène, T. B. Moore, de St. Taummany, J. B. Cockrem, de Madison, Mr Shields, de Concordia, Duncan S. Cage, de Terrebonne, E. T. Lewis et Dr. W. A. Robertson; de St-Landry, Edward Booth, du 1er ward d'Orléans, Vallée J. Rozier, du 2ème ward, A. Vizzard, du 3ème ward, Charles Roman, du 5ème ward, Geo. W. Dupré, du 6ème ward, N. H. Rightor, du 6ème ward, J. V. Guillotte, du 9ème ward, F. B. Eustis, du 10ème ward, James A. Lusk, du 11ème ward, J. T. Aycock, du 12ème ward, W. E. Clarke, du 13ème ward, B. C. Elliott, du 14ème et J. J. Brooks des 16ème et du 17ème wards.

Le procès-verbal de la séance d'hier est lu et approuvé.

Sur motion de Mr Duncan S. Cage, les pouvoirs de Mr Shields, de Concordia, sont reçus et ce délégué est accrédité comme membre du comité pour cette paroisse.

Le président soumet au comité une communication de l'honorable W. B. Egan, membre du comité pour la paroisse Caddo, accompagnée d'extraits du *Shreveport Times* sur la situation. Sur motion le dépôt en est ordonné sur le bureau.

Sur motion de Mr Clay Knobloch, le vote sur l'adoption de la résolution de l'honorable J. E. Breaux est repris en considération, et, sur motion du même membre, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité au lieu et place de celle retirée.

"Résolu que, dans l'opinion de ce comité, les retours de l'élection pour membres du Congrès du Troisième Distrit ont été déclarés uniquement sur les rapports *prima facie* faits au Bureau des retours, que cette question n'a pas été soumise à ce comité et que ce comité ne s'est pas prononcé sur l'exactitude de ces retours, mais qu'au contraire, il se croit fondé à mettre en doute cette exactitude et qu'en conséquence il approuve la contestation soulevée par l'hon. J. E. Breaux."

Sur motion il est ordonné que le secrétaire transmettra une copie de cette résolution à l'hon. J. E. Breaux.

Mr. J. B. Eustis présente la résolution suivante qui est adoptée à l'unanimité.

"Attendu qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui l'ex-lieutenant gouverneur Henry M. Hyams, membre du Comité Central d'Etat.

Résolu, que nous déplorons sincèrement sa perte et que nous sentons que nous avons perdu en lui un collègue et un patriote qui travaillait efficacement pour la cause d'un bon gouvernement.

Résolu, que nous reconnaissons dans le défunt un citoyen digne de servir de modèle par la pureté de son caractère et par son dévouement inaltérable aux intérêts du peuple.

Résolu, que ces résolutions seront inscrites au procès-verbal et que copie en sera envoyée à la famille du défunt."

Le comité passe aux affaires non terminées d'hier, savoir: à la résolution présentée par Mr. Albert Voorhies relativement à une Convention d'Etat.

Mr. J. B. Eustis présente ce qui suit comme substitut à la résolution de Mr. Voorhies:

"1. Résolu, que le comité juge inopportun de convoquer une Convention, rien n'étant survenu pour rendre cette convocation nécessaire

"2. Résolu, que ce comité, quand le moment sera venu, convoquera une Convention pour délégier les candidats et pour donner à tous les éléments opposés au radicalisme l'occasion de se joindre au parti national démocratique dans la campagne électorale de 1876."

Mr. Duncan S. Cage demande une division de la question.

La première section de la résolution de Mr. Eustis étant mise en discussion, Mr Voorhies demande l'appel nominal qui donne le résultat suivant:

Ouis: MM. Goode, Wilkinson, Hill, Spitchel, Burke, Knobloch, Shields, Cage, Robertson, 1re vote, Rozier, Vizzard; Rightor, Guillotte, Eustis, Lusk, Ayco k, Clark, Elliott et Brooks. 18 votes 1/2.

Nons: MM. DeClouet, Roman, de St-Jacques, Voorhies, Choppin, Mellon, Wright, Morter, Cockrem, Lewis, 1/2, Booth, Ch. Roman, d'Orléans, Dupré, 11 votes 1/2.

La première résolution est adoptée comme substitut à la résolution de Mr. Voorhies.

Mr. Eustis fait la motion de reprendre le vote en considération, et sur sa proposition cette motion est déposée sur le bureau.

Mr Voorhies propose de mettre en discussion la seconde résolution présentée par Mr Eustis et fait la motion de l'amender en effaçant les mots "convention pour délégier des candidats et," dans les 2e et 3e lignes, et d'insérer à la place les mots "convention démocratique d'Etat."

Mr Knobloch fait la motion de déposer l'amendement de Mr Voorhies sur le bureau et sur cette motion, Mr Voorhies demande l'appel nominal qui donne les résultats suivants:

Ouis,—MM. Goode, Wilkinson, Burke Knobloch, Shields, Cage, Vizzard, Rightor, Eustis, Lusk, Aycock, Clarke, Elliott et Brooks, 14 votes.

Nons,—MM. De Clouet, Roman, de St. Jacques, Voorhies, Choppin, Hill, Mitchell, Mellon, Wright, Moore, Cockrem, Lewis (1/2), Robertson (1/2) Booth, Rozier, Ch. Roman, d'Orléans, Dupré et Guillotte, 15 votes.

La motion de déposer sur le bureau l'amendement de Mr Voorhies est donc rejetée.

Mr Eustis fait la motion de diviser la question en effaçant les mots "pour désigner des candidats et", mais cette motion est perdue par une division des votes du comité.

Mr Goode soulève le point d'ordre que ce comité tenant son autorité d'une convention démocrate et conservatrice n'a pas d'autre pouvoir que celui de convoquer une convention du parti démocrate et conservateur.

Le président décide que le point d'ordre de Mr Goode n'est pas correct.

Mr Goode appelle de la décision du président.

La question est posée de savoir: "la décision du président sera-t-elle maintenue comme étant approuvée par le comité."

M. Goode demande l'appel nominal qui donne le résultat suivant:

Oui—MM. DeClouet, Roman, de St-Jacques, Voorhies, Choppin, Mitchell, Mellon, Wright, Moore, Cockren, Lewis (1/2), Robertson (1/2), Booth, Rozier, Ch. Roman, d'Orléans, Dupré, Guillotte, Eustis, Clark.—17 votes.

Nons—MM. Goode, Wilson, Hill, Burke, Knobloch, Shields, Cage, Vizzard, Rightor, Lusk, Aycock, Elliott et Brooke.—13 votes.

La décision du président est donc approuvée par le comité.

Le vote est alors pris sur l'amendement présenté par Mr. Voorhies, à savoir: insérer après le mot "Convention" les mots "démocratique d'Etat"; l'amendement est adopté.

Sur motion de Mr. Eustis, la résolution ainsi amendée est adoptée par un vote unanime du comité.

Mr. R. H. Rightor présente la résolution suivante:

3. Résolu, que les démocrates et les conservateurs dans tout l'Etat sont invités à s'assembler dans leurs paroisses et districts représentatifs respectifs dans le but de donner pour instructions à leurs représentants, dans l'Assemblée générale, de ne voter aucun satellites ou allocations pour le soutien du gouvernement Kellogg jusqu'à ce que les lois d'enregistrement et d'élection injustes et organiquement frauduleuses actuellement en vigueur aient été rappelées.

Mr E. T. Lewis présente la résolution suivante, dont le dépôt sur le bureau est ordonné.

Résolu que nous reconnaissons dans le "Sunday Delta" et "l'Abeille de la Nouvelle-Orléans" des journaux ayant éminemment droit à la confiance et à l'appui du parti démocrate de la Louisiane. Leurs vues saines et justes sur les questions qui affectent les intérêts et qui concernent la politique du parti, leur indépendance des coteries, des cliques et des monopoles, leur hardiesse à exposer et à dénoncer sans crainte la corruption de l'usurpation Kellogg, les rendent hautement propres à rendre une assistance précieuse dans la campagne prochaine.

"Résolu en conséquence que nous recommandons le "Delta" et "l'Abeille" au patronage et à la faveur du peuple de l'Etat et spécialement de tous les démocrates, afin que le premier de ces journaux puisse avec cet encouragement et ce patronage parvenir à publier prochainement une édition quotidienne, ce qui donnerait ainsi au parti démocrate deux journaux quotidiens dignes d'inspirer confiance à la Nouvelle-Orléans, publiés respectivement en français et en anglais."

Le Dr. J. B. Wilkinson présente la résolution suivante qui est adoptée unanimement:

"Résolu, que le Comité Central Démocratique d'Etat de l'Etat de la Louisiane prétend que le gouvernement de McEnery a été légalement élu et qu'il exprime l'espoir que nos représentants au Congrès pourseuivront avec instance la reconnaissance de ce droit.

Mr. Dupré présente le préambule et la résolution qui suivent, lesquels sont adoptés à l'unanimité.

Attendu, qu'il a plu au Tout-Puissant de rappeler à lui l'Honorable Ferjus Fuselier, membre de ce comité pour le 8ème ward de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Résolu, que par la mort de notre ami et collègue, l'Etat a perdu un de ses fils les mieux dons, ce comité un de ses membres les plus utiles et les plus intelligents et la société un de ses plus brillants ornements: et que tout en nous inclinant devant la volonté de la Providence nous déplorons néanmoins la mort de notre collègue et que nous offrons à sa famille l'expression de nos plus cordiales sympathies.

Résolu, que le secrétaire soit chargé de communiquer les résolutions ci-dessus aux parents du défunt.

Sur motion, le comité s'ajourne.

R. H. MARR, Président.

OSCAR ARROYO, Secrétaire.

Séance du mardi 20 août 1872.

Le comité central d'Etat du parti démocrate-conservateur s'est réuni ce jour, conformément à l'ajournement et a été appelé à l'ordre par l'honorable Robert H. Marr, son président.

Les membres suivants ont répondu à l'appel de leurs noms:

MM. Alex. de Clouet, Alfred Roman, F. S. Goode, Dr J. B. Wilkinson, Albert Voorhies, Dr Sam. Choppin, J. D. Hill, Archibald Mitchell, E. A. Burke, J. J. Mellon pour l'Etat en général.

MM. Clay Knobloch, de Lafourche, J. M. Wright, de Ste-Hélène, T. B. Moore, de St. Taummany, J. B. Cockrem, de Madison, Mr Shields, de Concordia, Duncan S. Cage, de Terrebonne, E. T. Lewis et Dr. W. A. Robertson; de St-Landry, Edward Booth, du 1er ward d'Orléans, Vallée J. Rozier, du 2ème ward, A. Vizzard, du 3ème ward, Charles Roman, du 5ème ward, Geo. W. Dupré, du 6ème ward, N. H. Rightor, du 6ème ward, J. V. Guillotte, du 9ème ward, F. B. Eustis, du 10ème ward, James A. Lusk, du 11ème ward, J. T. Aycock, du 12ème ward, W. E. Clarke, du 13ème ward, B. C. Elliott, du 14ème et J. J. Brooks des 16ème et du 17ème wards.

Le procès-verbal de la séance d'hier est lu et approuvé.

Sur motion de Mr Duncan S. Cage, les pouvo